L'emploi circulaire croît près de deux fois plus vite que l'emploi total, et trouve sa place dans les métropoles et les ports.



Dans son nouveau Doc, La Fabrique de l'industrie cartographie l'emploi de l'économie circulaire en France, zone d'emploi par zone d'emploi, de 2009 à 2024. Sur quinze ans, il a progressé environ deux fois plus vite que l'emploi total. Ce sont les grandes métropoles et les façades portuaires qui captent la dynamique, quand les espaces ruraux et certains anciens bassins industriels restent en retrait. Ces observations signées Abdoulaye Kané et Nadine Levratto, chercheurs à i3-CEDP (Mines Paris - PSL) et membres de la chaire PÉPITe, s'invitent alors que le Circular Economy Act, visant à développer un marché circulaire à l'échelle européenne, est attendu au second semestre 2026.

Une croissance deux fois plus rapide que celle de l'emploi total

Entre 2009 et 2024, l'emploi circulaire a progressé de 25,78 %, soit 1,84 % par an, contre 13,94 % pour l'emploi total sur la même période. Le nombre d'établissements a suivi une trajectoire comparable, avec une hausse de 16,55 % contre 7 % au niveau national. Sur les 287 zones d'emploi de France métropolitaine, 259 enregistrent une progression, 26 un recul et deux une stagnation.

Cette croissance s'est faite en trois temps. Le décollage a d'abord été lent, avec une variation moyenne de 2,63 % entre 2009 et 2015 : plus de 130 territoires n'ont créé aucun emploi circulaire sur la période, et certains en ont détruit. Les auteurs y voient l'effet d'une transformation interne du secteur, les anciennes filières de récupération comme les ferrailleurs cédant la place à des activités plus structurées - un choc pour plusieurs territoires industriels du Nord, du Nord-Est et de Bourgogne-Franche-Comté.

Le changement de régime intervient en 2015, sous l'effet notamment de la loi de transition énergétique pour la croissance verte : l'emploi circulaire progresse alors de 9,06 % entre 2015 et 2019, contre 5,97 % pour l'ensemble de l'économie, et le nombre de zones d'emploi en recul tombe à 46. La dynamique s'accélère encore ensuite, avec 11,60 % entre 2020 et 2024 contre 7,22 % pour l'emploi total. La crise sanitaire a ralenti la progression sans l'interrompre.

Métropoles et ports d'un côté, campagnes et anciens bassins industriels de l'autre

Vingt et une des vingt-deux métropoles françaises enregistrent une croissance de leur emploi circulaire sur l'ensemble de la période, seule Dijon faisant exception avec un recul de 2,03 %. Certaines affichent des progressions considérables : 45,34 % pour Toulouse, 34,01 % pour Toulon.

Les territoires littoraux et portuaires forment le second ensemble gagnant, avec 39,83 % à Saint-Nazaire, 32,09 % à La Rochelle et 26,52 % au Havre : réception, tri, transit de matières recyclées et valorisation des déchets industriels y bénéficient d'infrastructures adaptées aux flux massifiés.

L'emploi circulaire croît près de deux fois plus vite que l'emploi total, et trouve sa place dans les métropoles et les ports.

L'écart avec le reste du territoire est considérable : la zone d'emploi de Paris compte près de 62 000 salariés dans l'économie circulaire, contre 57 à Corte. Paris fait figure de cas singulier, avec une densité d'emploi circulaire exceptionnelle et une industrie quasiment absente.

À l'autre extrémité, les zones d'emploi en recul sur la période récente sont d'abord des territoires peu denses, comme Avallon Yonne (89), Belley Ain (01), Loches Indre-et-Loire (37) ou Digne-les-Bains Alpes-de-Haute-Provence (04), auxquels la masse critique fait défaut pour justifier des installations de tri, de recyclage ou de méthanisation. On y trouve aussi d'anciens bassins de sidérurgie, de métallurgie et de plasturgie - Creusot-Montceau, Thionville, Oyonnax, Vitry-le-François - dont les auteurs soulignent qu'ils restent marqués par le modèle linéaire et peinent, faute de gouvernance territoriale efficace, à faire émerger des projets de mutualisation des flux.

L'ouvrage relève enfin une transformation interne du secteur dans les métropoles, où la croissance de l'emploi circulaire s'accompagne d'un recul du nombre d'établissements de 2,16 % : les petites unités diffuses et peu structurées y cèdent la place à des entités plus grandes et plus capitalistiques.

Une croissance deux fois plus rapide que celle de l'emploi total

Pourquoi là plutôt qu'ailleurs ? Les estimations économétriques écartent les explications attendues. Ni le taux d'emploi industriel ni la concentration sectorielle ne favorisent le développement de l'emploi circulaire, et les auteurs relèvent même des effets négatifs. Un seul facteur joue positivement dans la quasi-totalité des zones d'emploi et dans toutes les boucles circulaires : la variété non reliée, c'est-à-dire la coexistence sur un même territoire de secteurs qui n'ont rien à voir entre eux.

Là où la proximité entre activités voisines permet surtout d'améliorer des procédés existants, la cohabitation de secteurs éloignés autorise des recombinaisons inattendues. C'est ce qui fait des métropoles et des grands ports, qui réunissent agriculture, chimie, logistique, numérique et services, des terrains propices. La variété reliée, sur laquelle reposent les stratégies de spécialisation intelligente, produit en comparaison des effets plus localisés, voire négatifs dans certains territoires.

Ces résultats invitent à ne pas traiter l'économie circulaire comme une filière parmi d'autres. Puisqu'elle naît de la rencontre entre des secteurs que rien ne prédispose à travailler ensemble, le levier principal apparaît moins sectoriel que relationnel : réduire les coûts de mise en relation entre entreprises, financer les infrastructures de collecte et de valorisation dans les territoires qui en sont dépourvus, et s'appuyer sur des intermédiaires territoriaux capables de faire coopérer des acteurs qui ne se parlent pas.

À PROPOS DE **LA FABRIQUE DE L'INDUSTRIE**

Premier think tank français dédié à l'industrie, offrant des analyses économiques approfondies et impartiales. Grâce à sa production abondante et entièrement accessible, notre organisation fournit des éclairages factuels et des perspectives documentées aux décideurs industriels et politiques, aux collectivités, aux spécialistes de l'économie ou encore aux médias. Fondée en 2011, elle est aujourd'hui présidée par Louis Gallois et Pierre-André de Chalendar.

TÉLÉCHARGER OU LIRE *Le Doc*

TÉLÉCHARGER *Le kit media*

DEMANDER L'OUVRAGE *en format papier*

Contact presse : Emilie BINOIS ou Julie Celeste MEUNIER
emilie.binois@la-fabrique.fr | 06.83.87.33.15
Julie-celeste.meunier@la-fabrique.fr | 06.37.56.64.19